



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/251/Add.1
5 octobre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Additif

A sa 20e séance plénière, le 5 octobre 1989, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/44/250/Add.2), d'inscrire le point suivant à l'ordre du jour de sa quarante-quatrième session :

156. Aide d'urgence à Antigua-et-Barbuda, à la Dominique, aux îles Vierges britanniques, à Montserrat et à Saint-Kitts-et-Nevis.
